

LE BULLETIN

SEPTEMBRE 2014

Bulletin municipal
d'information de Drummondville
Volume 26, numéro 6

LA PLUS IMPORTANTE PISTE DE BMX DE L'EST DU CANADA

Photo : M. Éric Beaupré

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

FORT LIEN DE CONFIANCE ENTRE LA VILLE ET SES CITOYENS

Détails en page 3

DRUMMONDville
Capitale du développement

POUR DRUMMONDVILLE

LA POPULARITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN TOUJOURS EN CROISSANCE

Le service de transport en commun de la Ville de Drummondville affiche un bilan positif pour 2013. Au total, plus de 425 600 embarquements ont été comptabilisés pour les cinq trajets du réseau.

Une nette progression
« Une étude réalisée en 2007 sur les habitudes des utilisateurs du transport en commun a permis aux Services à la population, responsable de ce dossier, de cibler les besoins en termes de destination des utilisateurs. À la lumière de ces données, une refonte majeure du service a été faite et les trajets passent maintenant là où la population se trouve et veut aller », rappelle le maire, M. Alexandre Cusson.

« En 2009, plus de 356 600 passages ont été enregistrés, tandis qu'en 2013, nous en comptabilisions plus de 425 600. De 2009 à 2013, la Ville a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 5,2 % de l'utilisation du service de transport en commun », ajoute Mme Isabelle Marquis, conseillère municipale et présidente du comité de la circulation, du transport actif et du transport en commun.



Un service amélioré
Compte tenu de la demande grandissante, la Ville a conclu que l'ensemble des parcours devrait être desservi toutes les 30 minutes, la semaine. Quatre des cinq parcours suivaient déjà cette fréquence. Dorénavant, la ligne n° 5, qui dessert le boulevard Saint-Joseph, de la Place Charpentier aux Promenades Drummondville, adopte ce même rythme de passage.

BRUITS ET COMPORTEMENTS DANGEREUX LIÉS À LA CONDUITE AUTOMOBILE

Récemment, les autorités municipales ont été mises au fait de bruits excessifs et de comportements dangereux reliés à la conduite automobile (des « départs » et des courses), à la consommation de boissons alcooliques, à la musique trop forte et à d'autres actes dérangeants. La Ville rappelle à la population certains points du règlement n° 3500 relatifs aux bruits et à divers comportements interdits.

Nuisances par le bruit
Le règlement n° 3500 est divisé en deux sections en ce qui concerne les nuisances liées au bruit, soit les interdictions de faire du bruit qui sont applicables en tout temps et celles spécifiques à la période nocturne (entre 23 h et 7 h).

En tout temps
« Article 484 : Il est interdit, en tout temps, de faire, de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit un bruit susceptible de troubler la paix ou le bien-être des citoyens. Est notamment susceptible de troubler la paix ou le bien-être des citoyens, tout bruit répété, même s'il n'est pas constant. »

« Article 485 : Il est interdit à toute personne de faire un bruit susceptible de causer des attroupements, de troubler la paix ou la tranquillité des citoyens dans les rues, parcs ou places publiques de la municipalité. »

De nuit
« Article 494 : Il est interdit, la nuit, de tenir ou de participer à des rencontres, réunions, concours ou programmes de véhicules moteurs non munis de silencieux en bon état de fonctionnement ou aménagés de telle sorte qu'ils causent un bruit anormal ou dont le nombre seul cause un bruit excessif. »

Ces dispositions du règlement n° 3500 et plusieurs autres peuvent être appliquées dans des places publiques, incluant des stationnements, ou des endroits privés, mais accessibles au public. Les contrevenants à ce règlement ainsi qu'au Code de la sécurité routière pourraient se voir remettre des constats d'infraction par les agents de la Sûreté du Québec. Les citoyens sont invités à signaler les comportements inappropriés à la police.

Par ailleurs, des constats d'infraction peuvent être émis dans les stationnements municipaux pour le non-respect des conditions d'utilisation de ces espaces. Pour toute plainte à cet effet, on communique avec les Services à la population de la Ville au 819 478-6558.

ACTION DE GRÂCES

Veuillez noter que les bureaux municipaux, la cour municipale ainsi que la bibliothèque et son secrétariat seront fermés le lundi 13 octobre prochain. De plus, le service de transport en commun sera interrompu. Pour toute urgence, vous pourrez composer le 819 478-6572.

S'INSCRIVENT EN CAPITALE

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION : Service des communications

COLLABORATION : Services municipaux, Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE : Communication Jean Dufresne

IMPRESSION : Imprimerie Lemire

TIRAGE : 35 600 copies

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
C.P. 398, J2B 6W3
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

PROCHAINE PARUTION : Novembre 2014

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : @VilleDrummond



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL	22 septembre 6 et 20 octobre	Les séances ont lieu dès 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 413, rue Lindsay.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

FORT LIEN DE CONFIANCE ENTRE LA VILLE ET LES CITOYENS

Plus de 90 % des Drummondvillois sont satisfaits de leurs services municipaux et du rapport qualité-prix de ces services. Ils sont aussi majoritairement satisfaits de la façon dont la Ville a géré le dossier de l'agrandissement du site de Saint-Nicéphore. C'est ce que révèle un sondage Léger commandé par la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes (CCÉDU).

Ce sondage a été réalisé entre le 2 et le 10 juin auprès de 900 personnes. La marge d'erreur maximale est de plus ou moins 3,3 %, 19 fois sur 20. Il a été effectué distinctement auprès de l'ensemble de la population de la Ville de Drummondville et auprès des citoyens du secteur Saint-Nicéphore.

Le président de la Commission, M. Pierre Levasseur, explique que ce sondage vient nourrir les réflexions de la Commission mise sur pied pour définir le mode d'élimination des déchets ultimes (matières non recyclables ou non compostables). Plusieurs points pourront guider cette Commission :

- La gestion des déchets apparait comme un enjeu important pour les citoyens, mais les Drummondvillois sont souvent peu familiers avec certains aspects de la gestion de leurs déchets;
- Les citoyens privilégient l'option environnementale à l'option économique et ils sont réticents à recevoir les déchets d'autres régions dans leur site d'enfouissement;
- Les personnes sondées font confiance à la Ville à 83 % pour proposer une solution acceptable.

Parallèlement à cette démarche pour connaître les attentes des citoyens, la Commission a travaillé à identifier clairement les besoins de la population ainsi que des institutions, des commerces et des industries de la région en termes d'élimination des déchets ultimes.

Maintenant que les besoins sont identifiés et que la Commission connaît les attentes de la population, M. Levasseur et les membres de la CCÉDU désirent aborder l'étape des solutions. Le centre de formation de l'Université de Sherbrooke a accepté d'épauler la Commission pour inventorier des solutions, mesurer leurs impacts et présenter des moyens pour diminuer les volumes enfouis.

Par ailleurs, les membres de la Commission poursuivront leurs travaux avec le comité d'environnement et de développement durable de la Ville pour voir à diminuer les quantités de matières destinées à l'élimination. Le sondage a démontré, entre autres, que le bac brun pourrait être utilisé davantage.

VOLUME ANNUEL DE DÉCHETS ENFOUIS* (2011 et 2012)

MRC de Drummond (incluant la ville de Drummondville)

• Ordures ménagères	28 200 t.m.
• Industries, commerces et institutions	31 000 t.m.
• Construction, rénovation et démolition	14 500 t.m.
Total	**73 700 t.m.**

Ville de Drummondville

• Ordures ménagères	17 900 t.m.
• Industries, commerces et institutions	27 500 t.m.
• Construction, rénovation et démolition	14 200 t.m.
Total	**59 600 t.m.**

* Source : ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

UNE INFRASTRUCTURE DE GRANDE ENVERGURE

DRUMMONDVILLE INAUGURE SA TOUTE NOUVELLE PISTE DE BMX

La Ville de Drummondville a inauguré, en août dernier, une toute nouvelle piste de BMX, située au parc des Voltigeurs. Celle-ci constitue la plus importante infrastructure du genre dans l'est du Canada. Cet investissement de 250 000 $ permet à Drummondville de se positionner parmi les lieux incontournables pour la pratique de ce sport.

C'est devant plus de 1000 personnes, dont 350 coureurs, que le maire, M. Alexandre Cusson, a fait cette annonce, quelques minutes avant le début des compétitions de la Coupe Canada de BMX de course. « La Ville de Drummondville a entrepris un virage majeur afin de se doter d'infrastructures sportives de grande qualité, au plus grand bonheur de nos citoyens, notamment des familles. Ces investissements contribuent non seulement à améliorer notre qualité de vie, mais aussi à permettre à nos associations sportives de développer le talent des jeunes athlètes d'ici. De plus, nos plateaux sportifs engendrent des retombées économiques importantes avec les nombreux événements régionaux, québécois, canadiens et internationaux qui se tiennent à Drummondville », a expliqué M. Cusson.



M. Alexandre Cusson, maire de Drummondville, M. François Lévesque, président du Club BMX Saint-Charles, M. Jean-Marc Couture, vice-président de la Fédération québécoise des sports cyclistes, M. Vincent Chouinard, président du comité sports et loisirs de la Ville, M. Steve Bazinet, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville, M. Éric Landry, contremaître au Service des travaux publics de la Ville, des élus municipaux et des anciens présidents du Club BMX Saint-Charles étaient présents lors de l'inauguration de la piste, le mois dernier.

LE PARC JOLY S'AJOUTE AUX FLEURONS DE LA FORESTERIE URBAINE DE DRUMMONDVILLE

La Ville de Drummondville et le programme *ÉcoConnexions – De terre en air* du CN, ont procédé au dévoilement du projet *Jardin agro-forêt* du parc Joly, une forêt urbaine nouvellement aménagée d'arbres fruitiers et à noix.

« Dans l'objectif de donner aux Drummondvilloises et aux Drummondvillois des espaces verts à la hauteur de leurs attentes, nous sommes heureux de voir se réaliser ce parc urbain d'une ampleur exceptionnelle. Les gens de parcs et espaces verts du Service des travaux publics de la Ville ont remanié de belle façon ce lieu de villégiature. Le projet, réalisé au coût de 50 000 $, dont la moitié provient du programme *ÉcoConnexions – De terre en air* du CN, est un bel exemple de verdissement d'un terrain municipal », a déclaré le maire, M. Alexandre Cusson.

Un grand parc urbain en trois sections

Le parc Joly est un grand parc de quartier de 25 hectares, situé tout près du boulevard René-Lévesque. Nous y retrouvons un module de jeux pour enfants ainsi qu'un espace vert gazonné. C'est d'ailleurs cet espace vert de 18,5 hectares que le projet visait à développer dans le but d'aménager de façon durable cet îlot de fraîcheur à proximité de l'autoroute 20 et des Promenades Drummondville. Le nouvel aménagement se divise en trois secteurs, reliés par un sentier pédestre, accessible à tous : le secteur de la noiseraie, celui de la forêt urbaine et celui des jardins communautaires.

Délocalisation des jardins communautaires de la rue Saint-Amant

Avec la venue du Centre de foires, la Ville a dû voir à la délocalisation des jardins communautaires installés depuis plusieurs années sur la rue Saint-Amant. Le Service des travaux publics a donc travaillé en collaboration avec le Comité pouce vert de Drummondville pour le réaménagement de cet espace de culture. « Les utilisateurs des jardins communautaires ont maintenant accès à une superficie de 2300 m² où sont aménagés une trentaine de jardinets. Nous avons profité de cette opportunité afin de bonifier ce projet et l'adapter aux personnes à mobilité réduite. Dès l'an prochain, des tables hautes seront installées pour permettre à ces personnes de jardiner », a ajouté le conseiller du district nº 2 et membre du comité chargé des parcs et espaces verts, M. Roberto Léveillée.





M. Louis-Antoine Paquin, directeur régional Affaires publiques et gouvernementales du CN, M. Alain Cérino, président du Comité pouce vert, M. Roberto Léveillée, conseiller municipal du district nº 2 et membre du comité chargé des parcs et espaces verts, M. Alexandre Cusson, maire de Drummondville, M. Raymond Carrière, président fondateur de Collectivités en fleurs, et M. Marc Proulx, directeur du Service des travaux publics.

CIRCULER DANS UN CARREFOUR GIRATOIRE

Quelques mois après l'aménagement du carrefour giratoire à la sortie du pont Curé-Marchand, il convient d'effectuer un rappel du « mode d'emploi » de ce type d'infrastructure, et ce, afin de maximiser la sécurité de ses utilisateurs. Bonne lecture!



Automobilistes

1. RALENTISSEZ À L'APPROCHE DU CARREFOUR

Ralentissez, la vitesse affichée est celle recommandée dans l'anneau. À l'approche du carrefour, un panneau de signalisation vous indique les sorties qu'il vous sera possible d'emprunter dans le carrefour.

2. CÉDEZ LE PASSAGE

Lorsque cela est nécessaire, des passages pour piétons sont aménagés à l'entrée et à la sortie du carrefour. Avant de vous engager dans le carrefour giratoire, vous devez d'abord céder le passage aux piétons et par la suite aux véhicules circulant dans le carrefour.

3. ENGAGEZ-VOUS DANS LE CARREFOUR

Pour vous engager dans le carrefour, il suffit de vous insérer dans la circulation, vers la droite, sans oublier de céder le passage aux véhicules qui y circulent déjà. Habituellement, jeter un coup d'oeil à gauche tout en ajustant votre vitesse à celle de la circulation permet de vous y engager aisément. Dans certains cas, il se peut que vous ayez à effectuer un arrêt complet.

4. SORTEZ DU CARREFOUR

Avant de sortir du carrefour giratoire, soit à partir de la sortie qui précède la vôtre, signalez votre intention de mouvement à l'aide des feux de changement de direction du véhicule. Il ne faut surtout pas vous arrêter dans un carrefour giratoire, et ce, même si vous manquez votre sortie. Il vous faut plutôt refaire un tour complet, reprendre la sortie désirée tout en cédant le passage aux piétons, s'il y a lieu, et le tour est joué!

Camionneurs

Vous pouvez empiéter sur la bande franchissable, autour de l'îlot central, spécialement conçue pour faciliter la circulation des véhicules lourds.

Piétons

Vous ne devez jamais traverser un carrefour giratoire par l'îlot central. Il faut plutôt franchir le carrefour dans les zones de « Passages pour piétons » prévues à cet effet. Lorsque des feux pour piétons sont installés à un passage, vous devez vous y conformer. En l'absence de feux, vous devez, avant de vous engager dans un passage, vous assurer que vous pouvez le faire sans risque. Soyez toujours vigilants même si vous circulez dans un passage qui vous est réservé.

Cyclistes

Vous pouvez vous insérer dans la circulation en respectant en tout temps les règles de priorité du carrefour. Vous pouvez également utiliser les passages pour piétons en marchant à côté de votre bicyclette ou, s'il y a lieu, utiliser la piste cyclable aménagée autour du carrefour.

PATROUILLE VERTE : UN AUTRE ÉTÉ DE SENSIBILISATION

La Patrouille verte 2014 a connu un excellent été. Du 2 juin au 15 août derniers, les patrouilleurs sont intervenus auprès de 5804 personnes. Cette patrouille, constituée d'une coordonnatrice et de trois équipes d'étudiants à vélo, avait comme principale mission de sensibiliser les citoyens de tous âges sur divers sujets environnementaux. Elle avait également la tâche d'inspecter le contenu des bacs bruns dans les immeubles de 10 logements et plus, nouvellement desservis par la collecte des matières compostables. La Patrouille verte a visité plusieurs établissements cette année, notamment les centres de la petite enfance, les garderies en milieu familial, les écoles, les camps de jour et l'Office municipal d'habitation. De plus, sa présence a été remarquée au Mondial des cultures, au Festival de l'épi et auprès de l'escouade-ado.



Le Service du développement durable et de l'environnement tient à remercier Léa Durocher, coordonnatrice de la patrouille, ainsi que Sophie Bersot, Ève Picard, Charles-Antoine Vigneault, Léika Guévremont, Jessica Ouellet et Pénélope Houle pour leur excellent travail tout au long de l'été.

L'HÔTEL DE VILLE REÇOIT LE PLUS HAUT NIVEAU DE L'ATTESTATION *ICI ON RECYCLE!*

Le 6 août dernier, la Ville de Drummondville recevait l'attestation niveau 3 échelon OR du programme *ICI ON RECYCLE!* pour l'hôtel de ville, soit le plus haut niveau de cette attestation. Ce programme de reconnaissance, géré par RECYC-QUÉBEC, souligne les efforts au chapitre de la gestion des matières résiduelles. Afin d'obtenir cette attestation, la Ville devait notamment :

- Avoir mis en œuvre au minimum cinq mesures de réduction et/ou de réemploi qui concernent au moins trois catégories de matières résiduelles;
- Avoir mis en œuvre des mesures de recyclage et/ou de valorisation pour un minimum de trois catégories de matières résiduelles;
- Atteindre un taux global de mise en valeur de 70 % sur le potentiel valorisable, pour le recyclage et la valorisation des matières résiduelles.

Il est à noter que le taux de valorisation à l'hôtel de ville a atteint 93,5 %. Cette attestation vient ainsi récompenser les efforts de ses employés.

LE PANAIS SAUVAGE, UNE PLANTE QUI PEUT CAUSER DE FORTS DÉSAGRÉMENTS

Le panais sauvage (*Pastinaca sativa L.*) est une plante herbacée commune dont le contact avec la peau peut provoquer une dermatite sévère (irritation de la peau). À l'instar de la berce du Caucase, la sève contenue dans ses feuilles, ses tiges et ses racines renferme un composé chimique phototoxique (réaction cutanée survenant lors de l'exposition au soleil), le flurocoumarine.



Le panais sauvage

On le retrouve près des zones perturbées ou habitées, dans les fossés, dans les champs ou dans les terrains vagues. Ses fleurs jaunes s'étalent en ombelle (parapluie). La tige creuse et verte fait de 0,5 à 1 m et ses feuilles, au pourtour fortement dentelé, peuvent atteindre de 20 à 50 cm.

Le retrait est la meilleure façon de se prémunir ou de limiter la propagation. Il faut s'assurer de protéger le corps entier et de bien nettoyer tous les vêtements et les instruments utilisés. Il faut également disposer adéquatement des résidus de manière à éviter la dispersion des graines.

La Ville enlève les plants localisés dans les endroits publics seulement (parcs, pistes cyclables, etc.). Il est de la responsabilité des citoyens de se débarrasser du panais sauvage ou de la berce du Caucase sur leur propriété.

Il est possible d'obtenir de l'information supplémentaire sur le panais sauvage, ses effets sur la santé et les moyens de contrôle en consultant le site du ministère ontarien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales au www.omafra.gov.on.ca.

DISTRIBUTION GRATUITE DE GRANDS SACS



Pour préparer le bac brun pour l'hiver ou pour ramasser les feuilles mortes

Il y aura une distribution de sacs en papier pour le bac brun, le samedi 18 octobre 2014, de 9 h à midi (ou jusqu'à épuisement de la marchandise), dans le stationnement du Service des travaux publics, au 1005, rue Saint-Thomas, à l'intersection de la rue Lalemant. Distribués gratuitement, ces sacs pourront servir à l'entreposage des matières dans le bac brun durant les mois de janvier et de février ou pour les collectes spéciales de feuilles en octobre et en novembre.

Les représentants du Service du développement durable et de l'environnement seront sur place afin de remettre plus de 6000 sacs (format 120 L), en paquet de cinq. Limite d'un paquet par voiture. Premier arrivé, premier servi!

LES FEUILLES MORTES... DANS LE BAC BRUN!

L'automne est à nos portes et les feuilles des arbres se retrouveront bientôt au sol. Après en avoir utilisé une certaine quantité pour recouvrir vos plates-bandes, n'hésitez pas à déposer vos feuilles supplémentaires dans le bac brun. Elles seront compostées. La Ville offrira deux collectes spéciales de feuilles mortes durant les semaines du 2 et du 16 novembre pour le secteur A et les semaines du 26 octobre et du 9 novembre pour le secteur B.



M. John Husk
Conseiller district nº 5
jhusk@ville.drummondville.qc.ca
De la rivière Saint-François à l'autoroute 55 et de la 107e Avenue et du boulevard Jean-De Brébeuf jusqu'aux limites du secteur Saint-Nicéphore



M. Yves Grondin
Conseiller district nº 8
ygrondin@ville.drummondville.qc.ca
De la rue Surprenant à l'autoroute 20 et du boulevard Saint-Joseph au boulevard Lemire

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Au cours de l'été, quelques chantiers ont eu lieu dans le district nº 5, dont ceux dans le secteur des rues Saint-Jacques et Daniel ainsi que dans le quartier Boisé Messier. Les travaux dans le secteur Saint-Jacques et Daniel avaient pour but de corriger un problème important d'accumulation d'eau pluviale lors d'averses intenses. Dans le Boisé Messier, des sentiers piétonniers reliant les rues des Iris, des Orchidées et des Lys ont été aménagés.



FÊTE DU BOISÉ DE LA MARCONI



Le 23 août dernier s'est déroulée la troisième édition de la fête de quartier du Boisé de la Marconi, au parc des Découvertes. Avec la météo clémente et plusieurs activités et nouveautés, ce fut l'édition la plus achalandée à ce jour. Toutes mes félicitations aux organisateurs et aux bénévoles qui rendent cette fête possible et merci aux gens du quartier pour leur participation. À l'an prochain!

UN QUARTIER AU CARREFOUR DES ACTIVITÉS ET DE LA CIRCULATION

Le noyau central du district nº 8 est le quartier Saint-Pierre. Jusque dans les années 1970, il constituait les limites de la ville, mais au gré du développement économique et démographique, il est devenu un de ses quartiers centraux. Tout le district est maintenant un carrefour par où transitent des milliers de personnes chaque jour pour accéder aux commerces, au parc industriel ou aux institutions d'enseignement. Certaines de nos rues (ex. : Janelle, Cormier et Saint-Pierre) sont devenues des artères importantes. Il n'est pas rare que cette circulation intense apporte des débordements sur d'autres rues.

La Sureté du Québec nous invite à lui signaler les problèmes de circulation et les abus de vitesse. Il est important que les plaintes soient enregistrées à la SQ au 819 478-2575 et auprès du Service des plaintes et des requêtes de la Ville au 819 478 6572. Les commentaires des citoyens sont nécessaires au processus d'analyse des problématiques de circulation, ce qui permet au personnel de la Ville et au comité de circulation d'étudier les situations rapportées et de proposer des correctifs.



La rue Saint-Pierre, près de l'intersection du boulevard Saint-Joseph.



M. Vincent Chouinard
Conseiller district n° 10
vchouinard@ville.drummondville.qc.ca
Du boulevard Jean-De Brébeuf jusqu'à L'Avenir et du boulevard Saint-Joseph jusqu'à Wickham et Saint-Germain-de-Grantham

DES AMÉLIORATIONS AU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN

En réponse aux attentes des utilisateurs du transport en commun, le secteur Saint-Nicéphore (ligne n° 5) est maintenant desservi toutes les 30 minutes, en semaine. On parle ici d'une somme de 175 000 $ annuellement pour doubler la fréquence de ce service. Le parcours demeure le même et les citoyens bénéficient toujours des 12 arrêts de taxibus qui leur permettent de se rendre à la Place Charpentier. Il suffit de réserver au moins une heure à l'avance le taxibus et le tour est joué. La ligne n° 5 profite du plan d'amélioration du transport en commun, qui représente un investissement global de 1 million $ sur une période de cinq ans. Les gens intéressés à avoir plus d'informations sur le service sont invités à composer le 819 478-6578 ou à consulter le site internet de la Ville au www.ville.drummondville.qc.ca, à la rubrique *Transport en commun*.



Les utilisateurs du transport en commun dans le secteur Saint-Nicéphore bénéficient des améliorations apportées récemment à ce service.



M. Pierre Levasseur
Conseiller district n° 12
plevasseur@ville.drummondville.qc.ca
Secteur Saint-Charles, sauf le quadrilatère de la route 122/rue Victorin/voie ferrée. Le secteur au nord de l'autoroute 20 est situé dans le district no 1.

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : CE QU'EN PENSENT LES DRUMMONDVILLOIS

Comme vous l'avez lu à la page 3 du présent bulletin, la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes poursuit ses travaux dans le but de répondre au mandat confié par le conseil municipal et de déterminer les moyens à privilégier pour l'élimination des déchets ultimes (bac gris/noir) dès 2018. À la lumière du sondage effectué par la firme Léger, la Commission consultative envisage maintenant les prochaines étapes : déterminer les solutions potentielles d'élimination des déchets en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, consulter la population de Drummondville ainsi que les représentants des institutions, des commerces et des industries en plus des entrepreneurs producteurs de déchets ultimes, faire des recommandations au conseil municipal et remettre un rapport final en décembre 2015. Nous vous tiendrons au courant à chaque étape du processus.



De gauche à droite : M. Patrick Lampron, représentant du secteur institutionnel, M. Vincent Chouinard, conseiller municipal, M. Roger Leblanc, directeur du Service du développement durable et de l'environnement, M. Michel Noël, représentant de la MRC de Drummond, M. Pierre Levasseur, conseiller municipal et président de la Commission, M. John Husk, conseiller municipal et président du comité du développement durable, Mme Véronique Larose, représentante du secteur commercial, M. Éric Perreault, représentant du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, et Mme Julie Biron, représentante du secteur industriel. Absents de la photo : Mme Anick Verville, représentante de la MRC de Drummond, et M. Sébastien Lépine, chef de cabinet du maire de Drummondville.



Piscines libres NOUVEAUTÉS

L'accès à toutes les heures de piscines libres du Réseau aquatique Drummondville est GRATUIT sur présentation de la carte Accès-loisirs pour les enfants de 7 ans et moins et les 65 ans et plus. Il est primordial qu'un adulte responsable accompagne dans l'eau les enfants de 7 ans et moins.

CARTES PRÉPAYÉES,



PRÊTS, RECHARGEZ!

25 admissions : 100$ +tx
50 admissions : 175$ + tx



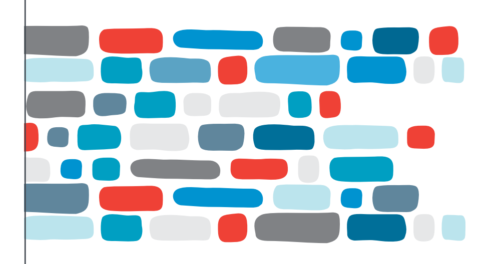
L'horaire des piscines libres se retrouve sur notre site internet et est mis à jour régulièrement. **piscinesdrummondville.com**

LIGNE INFO-PISCINE
819 477-1063



ACCÈS ILLIMITÉ

Apposez votre autocollant **ACCÈS ILLIMITÉ** au dos de votre carte **ACCÈS-LOISIRS** pour 100$+tx





Partenaire privilégié de la Ville de Drummondville

1380, rue Montplaisir
Drummondville (Québec) J2C 0M6
piscinesdrummondville.com
info@piscinesdrummondville.com







PATINAGE LIBRE

CENTRE MARCEL-DIONNE
300, rue Cockburn (entrée – stationnement arrière)

Horaire du patinage libre (jusqu'au 7 mai 2015)

Lundi au jeudi, de 10 h 30 à 11 h 45
Congés scolaires, de13 h 15 à 14 h 30

- 19 septembre 2014
- 3 octobre 2014
- 7 et 21 novembre 2014
- 12 décembre 2014
- 23 janvier 2015
- 3 avril 2015

Coût : gratuit

OLYMPIA YVAN-COURNOYER
1145, boulevard Jean-De Brébeuf

Horaire du patinage libre (jusqu'au 29 mars 2015)

Samedi, de 19 h à 20 h 30
Dimanche, de 13 h 45 à 15 h 15

Coût :
1 $/enfant et 2 $/adulte (avec carte accès-loisirs)
3 $/enfant et 4 $/adulte (sans carte accès-loisirs)

VILLAGE HANTÉ DU VQA : UNE ÉDITION... TERRIFIANTE!

Du 10 octobre au 1er novembre, le Village québécois d'antan se métamorphosera et deviendra le Village hanté. On y retrouvera des personnages sinistres dans les rues et les maisons, des décors insolites, des éclairages spéciaux, mais aussi des zones pour la famille avec la Maison du maquillage et la Maison des bonbons. Un rallye familial est également prévu.

La première fin de semaine du Village hanté, soit les 10, 11 et 12 octobre, les résidents de Drummondville auront droit à un rabais de 50 % sur une entrée individuelle ou familiale, sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.

Le Village hanté 2014 sera ouvert les vendredis et samedis ainsi que le dimanche 12 octobre (Action de grâces), de 18 h à 23 h.



À VOTRE CENTRE COMMUNAUTAIRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

www.cclcn.ca

Programmation d'automne
Le CCLCN vous offre une programmation variée et diversifiée. Surveillez nos cours pour les 3 à 5 ans ainsi que pour toute la famille. Nouveautés de l'automne : danse compétitive (perfectionnement avec des professeurs chevronnés), cours de relaxation yoga et Qi Gong. Plusieurs autres choix de cours. Consultez le www.cclcn.ca. Information : M. Gilles Tessier au 819 479-8686, poste 225

Gala d'humour
La septième édition du Gala d'humour, sous la présidence d'honneur de M. Frédéric Faucher, aura lieu le samedi 18 octobre, à 20 h. Assistez à un spectacle endiablé avec quatre excellents humoristes, soit Ben et Jarrod, Guy Bernier et Marko Métivier. Les billets sont en vente au coût de 25 $ chacun (table de 10 personnes à 250 $). Les places sont limitées. Information : Mme Linda Thomas au 819 479-8686, poste 238

Viactive
Activités physiques pour les aînés, maintenant deux fois par semaine, soit les mardis et jeudis, au pavillon Traversy, 4677 rue Traversy, de 10 h à 11 h. Coût : 2 $ par cours

Disco pour les 9-12 ans
Venez danser et rencontrer de nouveaux amis! Animation et tirages pendant la soirée. Les dates à retenir sont les vendredis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2014. De 19 h à 22 h, au Pavillon Traversy, 4677, rue Traversy (entrée du côté). Coût : 4 $. Soirées sous la supervision d'adultes

CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD

www.ccd-s.ca

La programmation d'automne est disponible. Vous y trouverez les formations habituelles ainsi que de nouveaux cours. Visitez le www.ccd-s.ca pour plus de renseignements. Nos cours de parascolaire seront offerts le soir, dès 18 h.

Katag, atelier de cuisine, atelier de science, cirque, cours de psychomotricité, atelier de bricolage, soirée *skate*, service de garde lors de journées pédagogiques et de journées de tempête, DAFA et formation en premiers soins (enfants). Inscription en cours

Projets pour septembre
Café bistro, bonbonnerie (variété de friandises), accès internet gratuit, table de billard, *babyfoot*, arcade, etc. Participez au Grenier du livre les 19, 20 et 21 septembre, au Ciné-famille le 19 octobre et au party d'Halloween le 31 octobre.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE

www.centrepierrelemaire.org

Journées pédagogiques
Le CCPL offre un service d'animation lors de chaque journée pédagogique. Les activités sont dirigées par des animateurs qualifiés et le tout est supervisé par le coordonnateur jeunesse. L'horaire est de 6 h 30 à 18 h, service de garde inclus. Coût : 10 $ par jour (sans sortie), 15 $ avec sortie. Prochaines thématiques : *Hollywood* le 19 septembre et *Oh monstre!* le 3 octobre

Secourisme
Des formations de gardien averti, secourisme soins aux enfants, secourisme général et RCR sont offertes à des coûts abordables.

Pirouette et Cabriole
Le CCPL offrira les activités de psychomotricité *Le jardin de Pirouette et Cabriole*. Il s'agit d'un programme de psychomotricité qui donne aux parents l'occasion de vivre avec leurs enfants des moments privilégiés, en réalisant des exercices qui permettent aux tout-petits d'acquérir à la fois des habiletés motrices et des habiletés mentales. Programme conçu pour différents groupes d'âge. Information : Mme Audrey Fréchette au 819 474-2309, poste 21, ou à audrey.frechette@centrepierrelemaire.org

CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA SAINT-CHARLES

www.ccscharles.ca

Programmation automne 2014
Il reste encore quelques places disponibles pour certains cours. Hâtez-vous!

Vous avez le goût de partager vos connaissances? Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités pour la programmation Hiver 2015. Venez nous présenter votre projet!

DÉJÀ CINQ ANS POUR *OPUS, JEUNES VIRTUOSES*

Il ne reste que deux semaines avant le concert de prestige *Opus, jeunes virtuoses*. L'édition spéciale cinquième anniversaire se tiendra le dimanche 28 septembre 2014, 14 h, à la salle Léo-Paul-Therrien de la Maison des arts Desjardins Drummondville. L'entrée est gratuite.

Cet événement musical de haut niveau offre une programmation d'exception qui met en vedette des jeunes de 25 ans et moins pratiquant la musique classique et de concert. Seront en prestation cette année :

- Jérémie Champoux, piano;
- Louis-Charles Gagnon, ténor;
- Louis-Antoine Gervais, piano;
- Marie Haroon, soprano;
- Daniel Fréchette, violon;
- Wilhelm Magner, violon;
- Alexandre Savard, piano;
- Justin Tanguay, guitare;
- Marie-Claire Vaillancourt, violon;
- Min Jing Zhang, guitare.

C'est donc un rendez-vous pour l'édition 2014 : ne manquez pas la présence spéciale de la Symphonie des jeunes de Drummondville et le dévoilement de la nouvelle image de marque!

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE… EN VISITES!

Des milliers de visiteurs ont pu profiter gratuitement de la vie culturelle drummondvilloise cet été.

La programmation de la Corporation d'animation Heriot a su mettre en valeur la place Saint-Frédéric. En tout, pas moins de 17 000 personnes ont foulé le sol de cet endroit rassembleur.

Touristes et citoyens ont également bénéficié de la présence de Mme Charlène Nault, guide urbain au centre-ville, afin d'en apprendre plus sur le passé et sur les diverses attractions de la ville.

Nouveau record établi

À la veille du 200e anniversaire de la Ville, l'intérêt marqué pour l'histoire drummondvilloise s'est manifesté en grand. En effet, 2000 personnes ont visité l'église anglicane. Les vidéos thématiques du Parcours Souvenance, diffusées en continu, ont aussi piqué la curiosité des gens.

Il en va de même pour le Domaine Trent, centre de diffusion du patrimoine. Environ 1500 personnes s'y sont rendus depuis décembre dernier. Sachez qu'il est encore temps de visiter le Domaine Trent. Profitez des 14, 20 et 21 septembre, de 11 h à 17 h 30, pour percer le mystère de ce lieu patrimonial.

MOMENTS INÉDITS DURANT LES BOUQUINISTES

Animation musicale, livres usagés à faible coût, présence spéciale de la bibliothèque municipale Côme-Saint-Germain sur les lieux… De nombreux visiteurs ont profité d'une programmation incroyable, du 3 au 7 septembre derniers, durant les Bouquinistes.

Rencontre avec un auteur, une première dans le cadre de l'événement, a favorisé d'intéressants échanges entre les invités et le public.

Cueillir les mots, nouvelle activité interactive, a permis aux passants et à ceux qui le désiraient de cueillir un message épinglé à la place Saint-Frédéric pour ensuite partager sur place ce qu'il leur avait inspiré.

Vous n'avez pas pu participer aux Bouquinistes cette année? Ne manquez pas la prochaine édition en septembre 2015!

BIBLIOTHÈQUE CÔME-SAINT-GERMAIN

Expositions

Septembre
Nancy Bélisle et ses élèves (dessin)

22 septembre au 22 octobre
Mafalda, une petite fille de 50 ans
14 panneaux sur Mafalda, son univers et son créateur, Quino

23 septembre au 11 octobre
(salle de la Guilde des artistes)
Claire Guerry et Denise Montplaisir
Échange Alsace – Drummondville
Vernissage le 25 septembre, de 17 h à 19 h

15 octobre au 25 novembre
(salle de la Guilde des artistes)
France Letendre (dessin et peinture)
Carnet de voyages
Vernissage le 16 octobre, de 17 h à 19 h

Activités

Heure du conte : Activité pour les 3 à 6 ans. Les mercredis 24 septembre et 29 octobre, à 9 h 30 et à 13 h 45. Réservation obligatoire, maximum 20 enfants

Heure du conte en pyjama : Activité pour les 3 à 6 ans. Les vendredis 19 septembre ainsi que 24 et 31 octobre, à 18 h 30. Thématique spéciale le 26 septembre : les droits des enfants. Réservation obligatoire, maximum 20 enfants

Bout'chou litou : Activité pour les 20 mois à 3 ans. Les dimanches 5 octobre et 2 novembre, à 10 h. Réservation obligatoire, maximum 15 enfants

Journées de la culture : Activité libre pour tous, sous le thème *Le problème avec ma planète, c'est?*. Lors de votre passage à la bibliothèque pendant les Journées de la culture, les 26, 27 et 28 septembre, prenez le temps de vous exprimer dans un phylactère ou sur des cases de bande dessinée en lien avec le thème de l'activité et avec Mafalda (voir liste des expositions).

Lecture de conte et prestation musicale : Activité pour enfants et adolescents, animée par Mme Michelle Campagne, le 26 septembre, à 14 h. Réservation obligatoire, places limitées

Pianopassion : Piano solo avec répertoire varié offert par l'école de musique À la portée des sons, le dimanche 19 octobre, de 13 h 30 à 15 h 15.

Semaine des bibliothèques publiques : Du 18 au 25 octobre, sous le thème *Plus qu'un lieu, un rendez-vous!*. Plusieurs activités pour tous et tirages de livres. Programmation à venir sous peu.

Pour information ou réservation, vous pouvez joindre Mme Élise Granger au 819 474-8882 ou à egranger@ville.drummondville.qc.ca.